Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 22 Ramadan 1442
4 mai 2021

N° 36

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1062**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1064**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1066**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1068**
Avis aux créanciers..... **1069**
Convocations
Sociétés anonymes **1070**
Sociétés à responsabilité limitée..... **1086**
Autres sociétés **1087**
Divers
Avis au public..... **1087**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice

Augmentation du capital

FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A

Identifiant Unique : 345551 R

Société anonyme

Au capital de 16.000.000 dt

Siège social : 16, rue des Entrepreneurs - Z.I - La charguia II - Ariana - Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 février 2021 dont un projet a été déposé au registre national des entreprises le 27/4/2021 sous le n°AC 03512021, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.400.000 DT par la création de 24.000 actions nouvelles nominatives de 100 DT chacune à souscrire en numéraire et à libérer de moitié à la souscription, portant ainsi le capital de 16.000.000 DT à 18.400.000 DT.

Le délai du droit de souscription a été fixé à 30 jours à compter de la date de publication de la présente notice au JORT. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Dans le même délai, les actionnaires auront également un droit préférentiel de souscription à titre réductible et ce dans le cas où les actions nouvelles n'auraient pas été souscrites en vertu du droit de préférence irréductible.

Les souscriptions se feront au siège social de la société sis : 16, rue des Entrepreneurs - la Charguia 2 -2035 Ariana.

Les fonds provenant de la souscription seront versés au compte indisponible n°08003000513201164076 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie agence 51 - Tunis.

2021R01261SANB2

CE HAMMAMET LTD

(La «Société»)

Adresse de la Branche en Tunisie : B2 Imm Lac Constance Rue Lac Constance 1053 Les Berges du Lac Tunis

Identifiant Unique : N°1141143F

Nom et adresse du liquidateur : Manel Bondi / Cité Taib Mhiri l'Aouina

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société CE HAMMAMET LTD, réuni en Australie en date du 28 janvier 2021, enregistré auprès de la recette des finances en date du 15 février 2021 sous le numéro 1701, et dont un exemplaire a été déposé au RNE en date du 26 avril 2021 selon l'attestation de dépôt numéro 202133852, il a été décidé, à propos de la liquidation de sa Branche en Tunisie, ce qui suit :

- L'approbation du rapport du liquidateur au titre de l'exercice de liquidation.

- L'approbation des états financiers de la Branche au titre de l'exercice de liquidation arrêté au 31 août 2020.

- La clôture de la liquidation.

- L'octroi du quitus entier et sans réserve au liquidateur pour l'intégralité de ses travaux de liquidation.

Le Conseil a constaté aussi qu'il n'y a pas de produit de liquidation à distribuer et qu'il n'y a pas de créances à honorer.

Le présent avis est publié en exécution des dispositions des articles 46 et 48 du code des sociétés commerciales.

2021R01265SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

SIEMENS SA

Société anonyme

Au capital de 530.710 dinars

Siège social : Immeuble Omrane, 4ème Etage, Rue du Lac Léman, Les Berges du Lac 1053 - Tunis

MF : 981786D/A/000M

Montant de l'augmentation du capital social : 2.310.940TND.

Objet social : maintenance industrielle / importation et distribution d'équipement électrique et électronique

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2021 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 22 avril 2021 sous le numéro AC01492021.

Nombre d'actions à souscrire : 231.094 actions totalement souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 TND chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : les actionnaires auront à toute époque le droit de libérer leurs actions par anticipation mais ils ne pourront prétendre, à raison des versements faits par eux, à aucun intérêt ou premier dividende avant la date fixée pour les appels de fonds.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Nul ne peut représenter un actionnaire à l'assemblée s'il n'est lui-même membre de cette assemblée. Sauf dans le cas des assemblées constitutives où le mandataire peut être un non-actionnaire. Les personnes morales seront également représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins (5) jours avant la date fixée de la réunion.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de

l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : Les fonds provenant de la souscription de l'augmentation de capital doivent être versés à la banque UBCI, agence les Berges du Lac 1, en un compte indisponible intitulé «Société Anonyme en cours d'augmentation de capital» sous le numéro, 11 901 000 1409 082 788 85».

Délai de souscription : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 277 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

Réduction du capital d'une société anonyme :

Sous réserves de la réalisation de l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2021 a décidé de réduire son capital social du même montant que celui de l'augmentation projetée soit d'un montant de 2.310.940 TND et ce afin de rétablir l'équilibre entre le capital et l'actif de la société diminué à la suite de pertes.

Conformément à l'article 312 alinéa du Code des Sociétés Commerciales, les créanciers ne pourront pas s'opposer à cette réduction.

2021401130SANB2

Notice d'information relative à une augmentation de capital établie conformément aux dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

"SOCIETE MEDICASUD INDUSTRIE TEXTILE MEDICAL SA"

Identifiant unique : 1352131Z

Forme juridique : Société anonyme.

Siège social : Rue du Lac Victoria Résidence du Lac Bloc E Bur 42 Les Berges du Lac Tunis.

Objet social :

Fabrication des articles de textile médical.

Durée : 99 ans.

Capital social : 3.000.000DT.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 23/4/2021, sous le n°21582942 Quittance n°4022. L'assemblée générale décide ce qui suit :

1. L'augmentation de capital de la société en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription au profit de la Société MEDICASUD d'un montant de 500.000 Dinars et à la société MEDICASUD PLUS, d'un montant de 500.000 Dinars pour le porter de 3.000.000 Dinars à 4.000.000 Dinars, et ce par l'émission au pair de 10 000 actions nominatives nouvelles d'une valeur nominale de cent (100) dinars chacune, souscrites et libérées intégralement à la souscription. 2. Les délais de la souscription : le délai de souscription est quinze jours à compter de la parution de la présente annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée de celle-ci. 3. Un exemplaire de ce PV a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 15/4/2021 sous le n°AC01462021. Convocation de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est réunie à la diligence du conseil d'administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires. Nom du premier responsable : Monsieur Iyadh Rekik : Président Directeur Général, de nationalité Tunisienne.

2021401141SANB2

Notice d'information relative à une augmentation de capital établie conformément aux dispositions des articles 164 et 302 du code des sociétés commerciales

Société "MEDICASUD INDUSTRIE DISPOSITIFS MEDICAUX SA"

Identifiant unique : 1352148J

Forme juridique : Société anonyme.

Siège social : Rue du Lac Victoria Résidence du Lac Bloc E Bur 42 Les Berges du Lac Tunis.

Objet social : Fabrication des dispositifs médicaux.

Durée : 99 ans.

Capital social : 3.000.000DT.

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2021 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 23/4/2021, sous le n°21582943 Quittance n°4023. L'assemblée générale décide ce qui suit :

1. L'augmentation de capital de la société en numéraire avec suppression des droits préférentiels de souscription au profit de la Société MEDICASUD d'un montant de 500.000 Dinars et à la société MEDICASUD PLUS, d'un montant de 500.000 Dinars pour le porter de 3.000.000 Dinars à 4.000.000 Dinars, et ce par l'émission au pair de 10 000 actions nominatives nouvelles d'une valeur nominale de cent (100) dinars chacune, souscrites et libérées intégralement à la souscription. 2. Les délais de la souscription : le délai de souscription est quinze jours à compter de la parution de la présente annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, avec la possibilité de la clôture anticipée de celle-ci. 3. Un exemplaire de ce PV a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 15/4/2021 sous le n°AC01472021 Convocation de l'assemblée générale extraordinaire : l'assemblée s'est

réunie à la diligence du conseil d'administration à l'adresse du siège social et selon les modalités statutaires. Nom du premier responsable : Monsieur Iyadh Rekik : Président Directeur Général, de nationalité Tunisienne.

2021401142SANB2

Renouvellement des mandats des administrateurs et nomination d'un commissaire aux comptes

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE EDIFIA S.A

Société anonyme

Au capital de 2 200 000 dinars

Siège social : Résidence La Lune du Lac, Bloc B, rez-de-chaussée, Cité Jardins du Lac 2,1063 Tunis

Identifiant unique : 0984867R

Du PV de l'AGO du 18 mars 2021, enregistré à la R.F. du Lac, Tunis le 5 avril 2021 sous le n°21702556, il appert que l'assemblée a décidé :

1. Le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour les années 2021, 2022 et 2023 :

- Ahmed Khaled Zribi

- Ahmed Nadhir Ben Ammar

- Nazeh Ben Ammar

- Nebil Ezzine

- Mondher Khabcheche.

2. La nomination de Mademoiselle Basma Chouk en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

Nomination du président du conseil d'administration et renouvellement des fonctions du Directeur Général :

Du PV du CA du 18 mars 2021, enregistré à la R.F. du lac, Tunis le 5 avril 2021 sous le n°21702557, il appert que le Conseil a décidé la nomination de Monsieur Nabil Ezzine en qualité du président du Conseil d'Administration et le renouvellement des fonctions de Monsieur Ahmed Nadhir Ben Ammar en qualité de Directeur Général de la société pour la durée de leurs mandats d'administrateurs.

Dépôt :

Un original de chacun des PV susvisés a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 8 avril 2021 sous le n°202129842.

2021401144SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour du dossier juridique

Société FITNESS SPORT

SARL au capital de 50.000 Dinars

Siège social : Route Mahdia Ksour Essaf

MF : 1307999R/A/M/000

RC : B16151612013

CNSS : 540749-71

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire en date du 8 juillet 2013 à Tunis, enregistré à la recette des finances Ksour Essaf le 12/4/2021 Quittance n°16617, Enregistrement n°21700427 et le pv de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2021 enregistré à la recette des finances de Ksour Essaf portant précision au premier pv cité et enregistré le 12/4/2021 enregistrement 21700428 quittance 16621, déposés auprès du registre national des entreprises sous le numéro 2017P27418529. Il a été décidé d'accepter l'apport en nature objet du titre foncier 51448 Mahdia sur la totalité du terrain de la part de l'associé Manel Limeme et d'approuver sa valeur et de mettre à jour les statuts de la société.

2021R01264SRLB2

Société Toux Métaux

SARL au capital de 631.000 DT

Siège social : Route de Tunis km 12, Sfax

MF : 13369028B/P/M/000

Suivant la résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Juillet 2017, enregistrée à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, Sfax, le 16 Août 2017quittance n°M004037, n° d'enregistrement 178803661 et dont deux exemplaires des documents ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 25 septembre 2017 sous le n°D081792014, il a été décidé ce qui suit :

Première décision : L'approbation des contrats de cession des parts sociales daté le 14 juillet 2017.

Deuxième décision : L'approbation de modification de l'article 8 des statuts de la société.

2021X00497SRLB2

Démission et nomination de gérant

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES "SOTIA"

44-46 Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

MF : 439137 Z/A/M/000

Suivant PV de l'assemblée générale des associés de la société SOTIA en date du 19 avril 2021 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 20 avril 2021 sous le n° d'enregistrement 21701270, quittance n°27606 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises R.N.E le 23 avril 2021 sous le n°202133437.

Il appert que l'assemblée générale a décidé la nomination de Monsieur Hamza Zoghlami en qualité de gérant de la société en remplacement de Monsieur Mohsen Ben Abdelhamid Zoghlami démissionnaire.

2021401126SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente d'un fonds de commerce en date du 15/4/2021 enregistré à la recette des finances de Djerba sous le numéro 21201626, quittance n°M038794, «La société R.S.G.B MANAGEMENT» SARL au capital social de 1 000 Dinars, de nationalité Tunisienne titulaire

d'identifiant unique 1584835P, son siège social est fixé Rue du 13 Août - Marina Houmt Souk, représentée par sa gérante Madame Rafiaa Bent Abderrahmen Gouja, titulaire de la carte nationale d'identité n°04780218 a vendu à Madame Souad fille Slimane Ben Ameur Ferjani titulaire de la CIN n°03420068 la totalité du fonds de commerce destiné à l'exploitation d'un restaurant - pizzeria café connu sous la dénomination «Gusto» au local sis à la rue 2 Mars 1934 à Houmt Souk Djerba.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis dans le journal officiel chez le cabinet de Maître Yassine Yamoun sis à la rue Sidi Abbes Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié aux journaux «La Presse» et «Essahafa» le 22/4/2021.

2021R01234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat légalisé à la municipalité de Midoun Djerba en date du 4 mars 2021 et enregistré à la recette des finances Djerba Midoun le 22 mars 2021 sous le n°21200970 Quittance n°M017474 Mr. Foued Ben Hassen Haj Ali titulaire de la carte d'identité n°09404731 a cédé à Mr. Mohamed Ben Taib Gobji, titulaire de la carte d'Identité n°08625343 le fonds de commerce exploité pour la vente des produits alimentaires au détails sis à l'Avenue 7 Novembre Djerba Midoun dont la propriété des murs revient aux Héritiers Abdel Majid Gobji.

Les oppositions doivent être présentées au plus tard vingt jours à partir de la publication de cet avis au Jort entre les mains de l'acheteur Mohamed Gobji à l'adresse du fonds de commerce sis à l'avenue 7 Novembre Djerba Midoun.

Cet avis a été publié aux Journaux «le Quotidien» et «Echourouk» le 16/4/2021.

2021R01236FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé et enregistré à la recette des finances de Menzel Temime en date de 30 avril 2019, quittance numéro M033881 sous le numéro d'enregistrement 19200867, Monsieur Rabii Ben Farhat Ben Tayeb Hameda titulaire de carte d'identité numéro 06263990 a vendu à Madame Sana Bent Ahmed Ben Mohamed Sghaier, identifiant unique numéro 1626848C, est inscrite au registre national des entreprises, titulaire de la carte d'identité Numéro 06341470, tout le fonds de commerce exploité pour l'activité de Fabrication et vente de pains spéciaux et pâtisserie, sis à l'Avenue 7 novembre avenue de la révolution actuellement Menzel Temime Nabeul 8080. Toutes oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds vendu dans le délai légal de 20 jours qui suivent la publication dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achorouk le 30/4/2021.

2021R01240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Rostom Ben Jabra, Avocat demeurant à Gafsa, en date du 6/11/2020 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 9/11/2020, reçu n°20201340, quittance n°M028613, Mr Hédi Ben Ali Ben Darragi Gasmi a vendu à Mr Ali Ben Mahmoud Ben Ali Taher la totalité du fonds de commerce destiné pour l'activité de menuiserie et fabrication et vente du meuble et décor sis à Elgsar route de Gabès près pharmacie Néjiba Dhaw.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur demeurant au lieu, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2021R01266FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la commune de Hammam Sousse, le 8 avril 2021, enregistré à la recette des finances rue de l'indépendance Sousse le 20/4/2021, quittance numéro M021982, enregistrement n°21201381, Sté Caivan S.A.R.L siège social situé à l'Avenue Khlifa Karoui Sousse a vendu à la Sté tun spacer S.A.R.L. siège social situé à l'avenue ribat immeuble Mfarraj Sousse la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au num 5 Avenue Khlifa Karoui Sousse, ayant pour activité principale préparation et vente des gâteaux.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur au siège du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication. Cette annonce a été publiée au journal la Presse.

2021S00524FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé rédigé par Maître Salah Salem, Avocat auprès de la cour de cassation, et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 22/4/2021 sous le n°21202434, Quittance n°39561, la Société "Tunisie Maintenance Industrielle", son Identifiant Unique 1286090K, représentée par son gérant Mr Hichem Guizani a cédé à la Société "ALL ABOUT AUTO", son Identifiant Unique 1718244N, représentée par son gérant Mr Houssem Eddine Rjeibi le Fonds de Commerce servant à la maintenance industrielle automobile avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local sis à l'avenue de Carthage Cité Aziza Les Jardins de Carthage Tunis.

Les oppositions doivent être formulées auprès du cessionnaire la Société "ALL ABOUT AUTO" à l'adresse du fonds de commerce sis à l'avenue de Carthage Cité Aziza Les Jardins de Carthage Tunis, dans un délai de vingt jours de la date de publicité de cette annonce au J.O.R.T.

La même annonce a été publiée au journal le Quotidien du 28/4/2021.

2021401139FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°21201855 quittance n° M030465, Mr Mohamed Ali Hammi

cin 05147687 a vendu à Mr Mondher Zhili cin n°00750236 la totalité du fonds de commerce, avec ses éléments corporels et incorporels sis au marché l'Aouina. Les oppositions doivent parvenir auprès de l'acheteur à l'adresse ci-dessus indiquée dans 21 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux Essahafa et La Presse le 01/4/2021.

2021401140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances de la Cité administrative de l'Ariana le 01/3/2021 sous le numéro 21201145 quittance M021288 Madame Latifa Bent Elhedi Alouani née Mejri titulaire de la CIN 05188912 a vendu à Monsieur Imed Ben Faleh Ouertani titulaire de la CIN 04652356 la totalité du fonds de commerce situé à l'immeuble n°31 Rue Sidi Jebali l'Ariana à droite du local de la venderesse, comprenant tous ses éléments matériels et moraux y compris le droit de renouvellement de bail, un extrait de la présente annonce a été publié au journal Le Quotidien du 5/3/2021

Les éventuelles oppositions seront reçues par la venderesse à l'adresse dudit fonds dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la parution de cet avis au jort.

MF : 1159530/D

2021401143FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte soussigné privé enregistré à la recette des finances rue Tarek Ibn Zied Bizerte le 4/4/2021 sous le numéro 21201281 quittance numéro Mo21236 monsieur Ridha Ben Hamda Ben Said a vendu à monsieur Karim Ben Majid Ben Hedi El Laarbi la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels destiné à un commerce divers et qui est exploité dans le commerce des produits alimentaires et des ingrédients sis à Fadel Ben Achour numéro 13 Bizerte.

Les apportions seront reçus au nom de l'avocat rédacteur de contrat de vente maître Bouchoucha Haithem et ce dans son cabinet sis à 21 avenue Habib Bourguiba Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 17/4/2021 au journal quotidien de "Alchourouk" numéro 10820 et "le Quotidien" numéro 6166.

2021401145FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/4/2021 et enregistré à la recette des finances la Marsa le 8/4/2021 sous le n°21202069 quittance n°38798 Monsieur Taoufik Ben Brahim Ben Naceur Mchala vend à Monsieur Mongi Ben Mohamed Ben Hassen Ben Dhaou la totalité du fonds de commerce sis au 38 Rue el Amen Cité Errabiaa La Marsa exploité comme vente volailles et dérivés.

Les oppositions doivent être déposées au siège de l'actif commercial dans un délai de (20) jours à compter de la date de la parution de cette publication au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 29 avril 2021.

2021401146FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Bizerte en date du 19/4/2021 madame Sameh Khisiba loue la totalité du fonds sise au 55 avenue de l'Algérie à madame Asma Khachlef du 01/5/2021 jusqu'au 31/4/2033. La publication a été faite dans le journal «Le Quotidien» le 24/4/2021.

Les oppositions se feront entre les mains de madame Sameh Khessiba demeurant à 11 rue Jalta Bizerte dans les délais légaux.

2021R01231FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Association CARTHAJEUNES

Sujet : Activer le rôle positif des enfants, des adolescents et des jeunes dans la société civile, sensibiliser la société civile et sensibiliser la communauté aux droits de ces groupes dans de nombreux domaines sociaux

Siège social : Rue Arbi Zarrouk n°77 cité El Béhi Mjez El Beb - 9070 Béja.

Objectifs :

1) Contribuer à l'éducation des jeunes, des enfants et des adolescents et les sensibiliser à l'importance de leur rôle dans la société

2) Contribuer à activer le rôle des enfants, adolescents et jeunes dans la stimulation de la mobilité culturelle et artistique de la région

3) Travailler pour consolider les valeurs du bénévolat, l'esprit d'initiative et le leadership dans les cercles de jeunesse

4) Travailler à découvrir les talents des enfants, des adolescents et des jeunes, les affiner et développer leurs énergies créatives.

Membres :

Président : Moussa Rayen

Secrétaire générale : Hajri Nour Kamar

Trésorière : Azouzi Feriel.

2021T00460APSF1

Constitution d'une organisation syndicale

Selon le procès-verbal constitutionnel le 24/3/2021 enregistré à la recette des finances à la cité administrative d'Ariana le 26/4/2021 sous le n°21702295, quittance n°M044900.

Une organisation syndicale dépendante de l'union tunisienne des éducateurs a été constituée :

Nom : Union Régionale des éducateurs d'Ariana.

Adresse : 9, rue Marsa Borj el Baccouche Ariana 2080.

Objet : Amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs.

Membres :

- Secrétaire général : Masmoudi Khaled.

- Trésorière : Inoubli Lamia.

- Chargée des affaires administratives : M'barek Hayet.

- Chargée de l'enseignement secondaire : Balti Sihem.

- Chargé de l'enseignement de base : Othmani Aymen.

- Chargé des non enseignants : Manai Mohamed.

- Chargé des affaires sociales : Souidi Kamel.

2021T00461APSF1

Association des agents et des cadres des bibliothèques publiques de Zaghouan.

Objet : Association culturelle et sociale

Adresse : la bibliothèque Régionale de Zaghouan

Président : Abdeljawed Sbouii

Sécrétaire générale : Nabila Hammami

Trésorière : Rim Alimi.

2021R00956APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Développement de l'enfance à Médenine

Siège : Rue Sanaa, Route de Beni Khédache, Médenine.

Objectifs :

1- Soutenir et renforcer les stratégies et les orientations de l'état dans le domaine de l'enfance.

2- Oeuvrer pour la diffusion de la culture de droits de l'enfant dans la société.

3- Impliquer les enfants dans la vie sociale et promouvoir chez eux le sens de la responsabilité.

4- Consolider le principe du partenariat dans le domaine de l'enfance ainsi que la coordination et la coopération avec toutes les structures et institutions.

Les membres fondateurs de l'association :

- Salha Bouguela : Présidente

- Sami Ben Meftah : Vice-président

- Khaled Saadaoui : Secrétaire général

- Salma Bouzidi : Secrétaire générale adjointe

- Habib Belhadj : Membre

- Ali Ben Hamed : Trésorier

- Adel Bouzidi : Membre

- Mahdia Akermi : Membre

- Dalel Hmoudi : Membre.

2021R01235APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association synergie et coopération

Objectif : Contribuer à offrir l'aide morale et matérielle aux orphelins

Contribuer aux activités sociales et culturelles aux orphelins

Adresse : 5, Rue Ezzouhour - Mourouj 1 Ben Arous

Mail : associationcooperation21@gmail.com

Tel : 97005095/97652642

Président : Youssef Raissi

Secrétaire générale : Aicha Ghnania

Trésorière : Fatma Ghorbel.

2021R01238APSF1

Constitution Bureau Syndical

Suite au PV de 29/2021 daté le 3/4/2021 enregistré à la recette des finances Ksaar Said 313bbe4 sous le numéro 21701158 quittance n°M022973.

Il a été décidé la constitution d'un bureau syndical local dérivant du Syndic National de Défense de taxi Individuel (S.N.D.T) sous le nom : Bureau Local Tahrir.

Ci-dessous la liste des responsables chargés de diriger cet organisme :

- Mr. Snoussi Sami : Secrétaire général président de bureau

- Mr. Snoussi Jihed : Secrétaire général adjoint

- Mr. Cherni Walid : Secrétaire général adjoint.

Objectifs :

- Représenter les professionnels du secteur du taxi individuel auprès des autorités locales.

- Défendre les droits des professionnels du secteur du taxi individuel.

2021R01243APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Fondation Konrad Adenauer

Il s'agit d'une filiale de Konrad Adenauer Stiftung, située à Kingelhoferstrasse - Berlin en Allemagne

Siège en Tunisie : 14, Rue Ile d'Elba, Les Berges du Lac 2, 1053.

Sujet : Etudes et Formation.

Objectifs :

- La promotion de la démocratie

- La bonne gouvernance économique

- Le renforcement des capacités des citoyens et des acteurs clés de la société afin de les motiver à s'engager et participer activement au développement de l'avenir socio-politique et économique de leur pays.

- Le développement et la promotion des compétences des cadres au sein des institutions étatiques

Ces objectifs rentrent dans le cadre de la convention signée entre la Fondation Konrad Adenauer en Allemagne et le gouvernement tunisien à la date de 8 Mars 1982.

Les dirigeants de l'association :

Président de l'association : Holger Dix

Secrétaire Générale : Brigitte Tabib.

2021R01260APSF1

Bureau régional de l'Union tunisienne des éducateurs, Monastir

Selon le procès-verbal constitutionnel le 14 février 2021, enregistré à la recette des finances de Monastir le 26-4-2021 sous le numéro 21302525

et de quittance numéro M024615 une organisation syndicale dépendante de l'Union Tunisienne des éducateurs a été constituée :

Nom : Union régionale des éducateurs Monastir

Adresse : Borj Khffasha Monastir 5000

Objet : amélioration des conditions professionnelles et matérielles des éducateurs.

Secrétaire général : Lazhar Mrad

Trésorière : Soumaya Naseeb

Membres : Awatef Al-Agroudi, Ridha Yahyawi, Rabih Al-Masoudi, Muhammad Abdu Rahman, Asma Hadidi.

2021S00522APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des femmes Tunisiennes du secteur maritime «WIMA Tunisia»

Local : Rue Mouhamed Chaabouni appartement Ayedi n°11, 4ème étage - 3027 Sfax.

Objectif : Renforcer la reconnaissance nationale et internationale du rôle des femmes Tunisiennes en tant que ressource dans le secteur maritime et les intégrer dans le programme de l'économie bleue.

Objet : Caractère général.

Dossier d'inspection n° : 6404 daté le : 31/01/2020.

Comité :

- Présidente : Sana Taktak

- Trésorière : Sawsan Mezgani

- Secrétaire générale : Sabrine Keskes.

2021X00496APSF1

Homologation de résolutions

Modification des statuts du Syndicat des cadres Académique des forces de sûreté intérieur

Le bureau exécutif du Syndicat réuni en date du 10/4/2021 en présence de l'Huissier Notaire Faouzi Guenfeli a modifié le statut du Syndicat en ce qui concerne la structure, comblant les postes vacants "selon L'article 15 et 13 du statuts "après avoir constater la démission de Mariem Aloui et la perte du poste de Mohamed Jaziri et Oussama Mabrouk et Zied Bouallague selon l'article 13 et 15 de la même loi. Nous vous prions de bien vouloir publier la nouvelle liste des membres du bureau exécutif du Syndicat.

Membres :

- Zribi Haithem
- Zneti Mohamed Amin
- Lahfawi Abdallah
- Ben Said Sondes
- Khalaf Hasseni
- Ben Chaaben Marwa
- Abedrabbou Mahrez
- Alimi Abderraouf
- Issaoui Anwer.

2021R01237APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques (folle enchère)

Maître Ben Salah Houweida

Rue 2 Mars Tebourba

Tel : 98 249 952

La partie poursuivante Mohamed Salah Arfaoui, Hay Hedaya Jedaida Mannouba.

La partie saisie : Lotfi Ben Amor Ben Ali Trabelsi, Jedaida ancienne Mannouba.

L'avocate Maître Ben Salah Houweida.

Le fol enchérisseur Abdelhamid Elbejaoui (son avocat Charfeddine Dhrif) habite à Ansarin Tebourba Mannouba, prix d'adjudication deux cents vingt deux milles et cinq cents dinars (222.500.000) les frais deux milles neuf cents quatre vingt dix huit dinars et 028 millimes (2998.028).

Propriété saisie : 696.750 parties de 31430 partie de bien «jedaida 17» titre foncier 20390 Mannouba ; une villa composée de deux étages située à Jedaida ancienne.

Mise à prix le prix de la partie saisie est cent trente trois mille et cinq cents dinars (133.500.000) sauf les frais d'adjudication.

Rq : le prix précédent trois cents soixante dix mille et 208 dinars et 437 millimes (370.208.437).

Date et lieu de la vente mercredi le 26 mai 2021 à 9 H de matin au tribunal de première instance de Mannouba.

On peut visiter l'immeuble tous les jours par huissier notaire Mabrouka Manai 97943042.

Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2021T00462VEPA1

Vente immobilière

La vente aura lieu jeudi 3 juin 2021 à 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Poursuivant : Tunisien Saudi Bank (TSB), représentée par son représentant légal, commerçant, inscrite au registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B1664 1997 domicilié à 32 Rue Hédi Karray Tunis.

Partie saisie :

1- Hedia Bent Mohamed Sioua, demeurant à la rue Léopold Senghor Sousse.

2- Hedi Ben Mohamed Sghaier Guedah, demeurant à la rue Léopold Senghor Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Kasdalla Naceur avocat à la cour de cassation rue 3 août n°24 Sousse.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble dénommé "Lassad l'objet du titre foncier n°54430 Sousse, situé à Sousse d'une superficie de 147 m² composé de 3 étages.

Mise à prix : 511.950.000.

Conditions de la visite : Sans conditions particulières sauf respect de la vie privée.

2021S00523VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Haikael Ben Ayed

Avocat

L'adjudication aura lieu le lundi 24/5/2021 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sise à la rue Victor Hugo Sfax.

Partie poursuivante : Rachid ben Amer, retraité, demeurant à Quartier El Nasr maison numéro 5 Gremda Sfax, domicilié au bureau de son avocat Maître Haikael Ben Ayed, avocat domicilié à son étude sise 7 rue Ali Bech Hamba imm. Mezghanni 3000 Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Haikael Ben Ayed, avocat domicilié à son étude sise 7 rue Ali Bech Hamba imm, Mezghanni 3000 Sfax

Partie saisie : Mme Nadra Frikha, demeurante, Route Ain km 8 Sfax.

Propriété à vendre : la moitié de la propriété est un magasin dont la superficie de environ 200 mètres carrés côtoyé en sud est par couturier, en profondeur par chaussure Yessine de l'est par un voisin sise à la rue El Bay actuellement rue Mongi Slim à la ville arabe l'immeuble en indivis avec le deuxième propriétaire Sadok Ammous. Objet de location par la société «Perle Plus» par un loyer mensuel de deux mille cent dinars avec une augmentation annuelle de 100 d chaque deux an pour la période de 01/11/2018 au 31/12/2038 en vertu de l'acte daté du 5/11/2018.

Mise à prix : Cent vingt-cinq mille dinars (125 000dt) en leurs ajoutant les frais judiciaires de poursuite de cette étape.

La date et le lieu de la vente : 24/5/2021 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffe de la cours de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2021X00503VEPA1

Vente aux enchères publiques

Surenchérisseurs

Etude Maître Nabil Jarraya

Avocat à la cour de cassation

1- Boudour Bouzouita, titulaire de la CIN n°04752432, avocate, domiciliée à la rue Ibn Taimia n°9 El Menzah 1 Tunis.

2- Faika Ben Youssef, titulaire de la CIN n°04793703, avocate, domiciliée à la rue Dawha n°24 Cité El Ghazela Ariana Nord Ariana.

3- Hatem Chaari, titulaire de la CIN n°05219221, expert comptable, domicilié à la rue Assad n°05 Manouba.

L'avocat des surenchérisseurs : Maître Nabil Jarraya, Avocat à la cour de cassation, ayant son étude à la Rue Badi Azzamane immeuble Ishtar 1 Appl Cité El Mahrajene Tunis, M.F 426145FAP000.

La partie poursuivante : Mahbouba Bent Mohamed Ben Sliman Bounab, sans profession, domiciliée à l'Attrach Hammamet.

La partie saisie : Zouhair Ben Mohamed Ben Salah Bouaajila, Agriculteur, non inscrit au registre de commerce, domicilié à l'Attrach Hammamet.

L'avocat poursuivant : Maître Taoufik Jmaa, Avocat, ayant son étude au 44, avenue Hedi Chaker Immeuble Dimasi 1er étage Bureau n°3 Nabeul.

L'adjudicataire : Aouicha Bent Mohamed Taher Abbasi, domiciliée à la rue Slaheddine Bouchoucha n°22 Kram Est Tunis.

L'immeuble saisi : consiste en un terrain nu à vocation agricole de l'immeuble objet du titre foncier n° 594480 Nabeul situé à Mrada Ferjana Sidi Jdidi Hammamet soit 23174,615 parts indivises de la totalité des parts indivises soit 301270 conformément à la Fridha établi par le notaire Maître Mourad Hichri en date du 31 mai 2016.

Le prix d'adjudication : 48.667DT, 000

Frais et honoraires taxés : 4.392DT, 037

Le montant de la surenchère : 8.440DT, 963

Mise à prix après surenchère : 57.107DT, 963 majoré des frais taxés soit 4.392DT, 037

La date et lieu de l'adjudication : Le lundi 31/5/2021 à partir de Neuf Heures du matin par devant la chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia.

Visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Taoufik Jmaa, ou au greffe du tribunal de première instance de Grombalia où est déposé le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région.

2021401147VEPA1

Avis aux créanciers

Appel aux créanciers et débiteurs d'une succession

En vertu de l'ordonnance sur requête n°52710 du 18 Août 2020 rendue par le tribunal de première instance de Bizerte, maître Abderraouf Ghajati est désigné liquidateur de la succession de feu Saleh Ben Ahmed Ben Hamadi Mzeh.

Les créanciers de la succession sont informés que désormais tout recours doit être adressé au liquidateur.

Les créanciers de la succession, ceux qui ont des revendications à faire valoir ainsi que les débiteurs du défunt doivent déclarer leurs créances, leurs revendications ainsi que leurs dettes avec moyens de preuves à l'appui au plus tard 90 jours à partir de la date d'apparition de cet appel à l'adresse suivante : Maître Abderraouf Ghajati expert judiciaire 13 avenue Habib Bourguiba Bizerte Tunisie.

2021T00459VEPA2

Clôture des travaux de faillite

Mohamed Habib Sayhi syndic de faillite de la société de pêche NORD-PESCA Bizerte RNE 0745418/N informe tout intéressé que la chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bizerte siégeant le 5/4/2021 a décidé la clôture des travaux de faillite de cette société.

2021R01233VEPA2

Faillite de la Société SPTM - SARL

Capital social : 684.000 dt

MF : 0318099A/P/M

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Tboulba - 5080 Monastir

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Monastir le 20/4/2021 dossier sous le n°526/2018, il a été décidé :

La faillite de la société «SPTM» sis à l'avenue Habib Bourguiba Tboulba Monastir et la nomination de Mr Karim Elbahri en tant que juge commissaire et Me Hatem Nasri en tant que syndic de faillite et ordonne la publication légal et l'insertion au registre de commerce.

2021R01287VEPA2

Changement d'un liquidateur judiciaire

Suivant la décision de changement rendue par Madame Rawia Hmila juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Sousse 2, en date du 22/3/2021, il a été décidé de désigner Mr Salah Ennaffati liquidateur judicaire de la succession du feu Mongia Bent Mouldi Ben Amor Fares, au lieu de Mr Noureddine Zaghdoudi, afin de poursuivre les travaux de liquidation à l'amiable ou judicaire et ce sous la surveillance du juge commissaire suivant les procédures légales.

Tout intéressé pourra s'adresser au liquidateur judiciaire à son siège sis à Place Farhat Hached Immeuble Ben Chérifa (au dessus BH Bank) 4ème étage Sousse 4000 Tél : 73 221 907/29 617 815.

2021S00521VEPA2

Avis

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Mannouba en date du 29/3/2021 il a été décidé la nomination de liquidateur Mokded zoghlami au lieu du défunt Mohamed Yahya pour terminer la mission de la liquidation du fonds de commerce dénommé "POISSOS D'OR" sis à la route de Mateur km 08 la Mannouba. Tous intéressés peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis (tel : 71.889.549 fax : 71889.621) et ce dans un délai d'un mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2021401148VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA GENERALE OBLIG.SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la Loi 2001-83 du 24-7-2001

Portant promulgation du Code des Organismes des Placements Collectifs

Siège social : 16, avenue jean Jaurès - 1001 Tunis

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0514183 E

Les actionnaires de la GENERALE OBLIG.SICAV sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le jeudi 27 mai 2021 à douze heures- 12h au siège de la société au 16, avenue jean Jaurès - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2020;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats;
- Nomination d'administrateurs ;
- Pouvoirs en vue des formalités;

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021T00465SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

De la société TARROS TUNISIE

SA au capital de 50.000 Dinars

Siége social : Avenue de Marseille Port de Radés

IDENTIFIANT UNIQUE N° : 0601563B

Le Conseil d'Administration de la société Tarros Tunisie a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires de la société, à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 9h au siège social de la société S.T.T.A.T sis à l'avenue Hédi Chaker Immeuble Ennour Sfax, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2020.

3/ Approbation du dit rapport de gestion.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6/ Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration et au Directeur Général.

8/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9/ Questions diverses.

10/ Pouvoirs pour formalités.

2021R01213SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Profilés Aluminium TPR

SA au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : ZI Sidi Rezig - Rue des Usines - 2033 Mégrine

Identifiant Unique RNE N°: 0002660R

CNSS N° : 05556379

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisie Profilés Aluminium TPR, sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 3 juin 2021 à 15 heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice clos au 31/12/2020.

2. Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2020.

3. Approbation des états financiers individuels arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2020.

4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31/12/2020.

6. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31/12/2020.

7. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2020.

8. Réaffectation des réserves à régime spécial.

9. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

10. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration.

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.

12. Nomination d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

13. Reconduction de l'autorisation du rachat et de la vente des actions propres de la société.

14. Pouvoirs en vue de formalités.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sis à la Rue des Usines Z.I Sidi Rézig Mégrine 21 jours avant la tenue de l'assemblée.

2021R01214SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35715 T/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 9H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01215SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 767T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01216SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EL MAZRAA MARKET S.A

Rue Ibn Bassem 2034 - Ezzahra

Matricule fiscal : 35671Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA MARKET S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Distribution de dividendes.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01217SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société OASIS S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 5378F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société OASIS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01218SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société TRANSPOOL S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35799/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TRANSPOOL S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 11H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01219SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société CARTHAGO S.A

Z.I Agareb 3030 BP 34 Sfax

Matricule fiscal : 35760Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/05/2021 à 11H30 ; au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01220SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 3003 R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A. sont priés de bien vouloir

assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/05/2021 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Distribution de dividendes.

8- Fixation de Jetons de présence.

9- Quitus aux Administrateurs.

10- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01221SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société DE TRANSFORMATION DE METAUX "PAF" S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 6013G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société de Transformation de Métaux «PAF» S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 31/5/2021 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35753/A/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI OTHMANE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/06/2021 à 9H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01223SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société AGRICOLE DAKHLA S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 35716/V/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DAKHLA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Fixation de Jetons de présence.

8- Quitus aux Administrateurs.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01224SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société MED INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 1005167/D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01225SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société MAGHREB INDUSTRIES S.A

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 953T/A/M/0000

Messieurs les actionnaires de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Désignation du commissaire aux comptes.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01226SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A

Agareb Gouvernorat de Sfax

Matricule fiscal : 11407 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 11H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01227SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société LARIA INT S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 1102202/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LARIA INT S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux administrateurs.

8) Désignation du commissaire aux comptes.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01228SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX «SGTM» S.A

Zone Industrielle El Fahes

Matricule fiscal : 737001T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société DE GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX "SGTM" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 01/6/2021 à 15H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6- Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7- Quitus aux Administrateurs.

8- Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01230SANB3

Convocation aux assemblées générale ordinaire et extraordinaire

SORIL S.A CA : 4 199 000 DT

Koutine - Médenine

MF : 07971B/A/M/000

RC : B160891996

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des associés de la «SORIL- YOGO» Société Régionale de l'Industrie Laitière, dont le siège social est établi à Koutine Médenine, q'en remplacement du 29.4.2021.

Ils sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 27 mai 2021, à l'usine YOGO sise à Bir El Kassa Ben Arous,

Et ce pour délibérer des Etats Financiers de 2018 et 2019, et rapports y afférents, donner quitus aux administrateurs et désigner un nouveau commissaire aux comptes dont la mission portera sur les exercices 2020, 2021 et 2022.

Et également,

Les mêmes associés, sont invités expressément à assister le même jour à l'assemble générale extraordinaire que se tiendra à 15 heures au même lieu pour délibérer :

- L'augmentation du capital de la SORIL

- Suppression du droit préférentiel de souscription

- Intégration de nouveaux associés

- Election d'un nouveau conseil d'administration

- Définition des pouvoirs du DG pour la reconduction de son mandat.

2021R01232SANB3

Convocation des membres du conseil d'administration

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5 - 2033 Mégrine

L'identifiant Unique : 0002454M

Messieurs les Administrateurs sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration, qui se tiendra le Mardi 01 juin 2021 à 9H, au siège social de la Société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31.12.2020 ;

2) Lecture du projet de rapport du Conseil d'Administration destiné à l'assemblée générale ordinaire et relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2020 ;

3) Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

4) Arrivée à terme des mandats d'Administrateurs

5) Election du Président du Conseil d'Administration.

6) Arrivée à la tenue du mandat du Directeur Général (DG) à échéance le 30/6/2021 et renouvellement de son mandat.

7) Arrivée à terme du mandat du Directeur Général Adjoint (DGA) à échéance le 30/6/2021 et renouvellement de son mandat.

8) Arrivée à terme du mandat du commissaire aux comptes ;

9) Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2020.

10) Soumission pour approbation de la radiation des créances

11) Convocation à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

12) Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire;

13) Questions diverses.

2021R01241SANB3

Convocation des membres du conseil d'administration

Société Tunisienne des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5 - 2033 Mégrine

L'identifiant Unique : 0002454M

Messieurs les Administrateurs sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration, qui se tiendra le mardi 01 juin 2021 à 10H, au Siège Social de la Société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour Suivant :

1/ Renouvellement de mandat du Président du Conseil.

2/ Fixation de la rémunération du Président du Conseil.

2021R01242SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE «ETTAAMIR» S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 544505/T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société DE PROMOTION IMMOBILERE «ETTAAMIR» S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Distribution de dividendes.

8) Fixation de Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01244SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ASTER INFORMATIQUE S.A.

10 Avenue Abdelaziz Thaalbi El Manzah 9

Matricule fiscal : 35630P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ASTER INFORMATIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01245SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CEDRIA S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 397032H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CEDRIA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 10H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Distribution de dividendes.

8) Fixation de Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01246SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A

GP1 Km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 1087275 J/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Nomination des membres du Conseil d'Administration.

10) Désignation du commissaire aux comptes.

11) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01247SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A

GP1 km 12 Boumhel

Matricule fiscal : 1089748F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 11 H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9) Désignation du commissaire aux comptes.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01248SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE MED OIL COMPANY S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 999931 J/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED OIL COMPANY S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 11H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01249SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B.P" S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 035786 K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I. B.P" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01250SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ESSANAOUBAR S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 311002G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ESSANAOUBER S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 02/6/2021 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01251SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE T'PAP S.A

Route de l'Aéroport Km 14, Essghar - Sfax

Matricule fiscal : 1000597B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société T'PAP S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 9H au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01252SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGRICOLE SAOUEF S.A

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 828474F/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SAOUEF S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 9H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Désignation du commissaire aux comptes.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01253SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE CARTHAGO BRIQUES S.A.

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 1089866L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO BRIQUES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 10H; au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Nomination des membres du Conseil d'Administration.

9) Désignation du commissaire aux comptes.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01254SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A.

GP1 Km12 Ezzahra

Matricule fiscal : 601553Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 10H30 au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01255SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE M.B.G S.A.

GP1 Km12 Boumhel

Matricule fiscal : 489949/G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société M.B.G S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 11H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Distribution de dividendes.

8) Fixation de Jetons de présence.

9) Quitus aux Administrateurs.

10) Désignation du commissaire aux comptes.

11) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01256SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE UNIPACK S.A.

Zone Industrielle Essghar Km 14, Route d'Agareb 3075 Sfax

Matricule fiscal : 26832 X/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société UNIPACK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 11H30 au siège social de la Société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Désignation du commissaire aux comptes.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01257SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE SUPERMARCHES

LE PASSAGE S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 2440F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIENNE DE SUPERMARCHES LE PASSAGE S.A. sont priés de bien vouloir

assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 14H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01258SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE ROMULUS VOYAGES S.A.

GP1 Km 12 Ezzahra

Matricule fiscal : 35779 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ROMULUS VOYAGES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 3/6/2021 à 15H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2020.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2020.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2020.

7) Fixation de Jetons de présence.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Désignation du commissaire aux comptes.

10) Pouvoirs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2021R01259SANB3

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 0788567L

MF : 788567 LPM 000

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 10 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2020.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Renouvellement du mandat des administrateurs

6- Démission d'administrateur

7- Affectation des résultats.

8- Fixation des jetons de présence.

2021R01262SANB3

FIDELITY SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Siège social : Green Center Bloc «C» 2ème étage

Rue Lac de Constance Les Berges du Lac 1053

Identifiant unique : 1566945/S

MF : 000MA1566945/S

FIDELITY SICAV PLUS porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 12 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2- Examen des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation de ces rapports du bilan et des comptes annexes de l'exercice 2020.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Renouvellement du mandat des administrateurs

6- Affectation des résultats.

7- Fixation des jetons de présence.

2021R01263SANB3

Société EL HAMD

S.A. au capital de 3000 000 dinars

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

M.F : 1388572 P/N/M/000

Les actionnaires de la Société EL HAMD sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 mai 2021 à 9h au bureau de la Société sis à l'Immeuble Lotus, Rue Lac Lochness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

- Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020

- Rapport spécial du commissaire aux comptes

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du bilan et comptes du dit exercice.

- Quitus à donner aux Administrateurs.

- Affectation des Résultats de 2020

- Nomination des membres de conseil d'administration.

- Nomination de commissaire aux comptes

- Questions diverses.

2021401121SANB3

SOCIETE AGRICOLE TAISSIR

S.A au capital de 18. 150.000 dinars

Siège social : Km4 Route Ain Tbornek Grombalia

MF : 20479 Z/N/M/000

Les actionnaires de la Société Agricole «TAISSIR» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 mai 2021 à 11h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2020.

7. Questions diverses.

2021401122SANB3

Société AVICOLE EL BARAKA

S.A au capital de 12.100.000 DT

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

MF : 1096461 K.N.M.000

Les actionnaires de la Société Avicole «EL BARAKA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 mai 2021 à 10h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes 2020.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2020.

7. Questions diverses.

2021401123SANB3

SOCIETE AGRICOLE ESSANIA

S.A au capital de 4. 800.000 dinars

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

MF : 836106/E/N/M/000

Les actionnaires de la Société Agricole «ESSANIA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 mai 2021 à 12h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2020.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2020.

7. Nomination de commissaire aux comptes

8. Questions diverses.

2021401124SANB3

Convocation des actionnaires

Report de l'assemblée générale ordinaire

TOPIC-SA

Au capital de 13.365 050 dinars

Siège social : IMMEUBLE «DAHMANI» Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant Unique : 0716915P

Les actionnaires de la société «TOPIC» sont informés que l'assemblée générale ordinaire prévue initialement pour le 29 avril 2021 à l'HOTEL SHERATON est reportée au jeudi 20 mai 2021 à 11 heures à l'Hôtel Movenpick Hôtel du Lac situé à la Rue du Lac Huron Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour fixé initialement, soit :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

3. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018 ;

4. Approbation des conventions relevant des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018;

6. Quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2018;

7. Nomination des administrateurs pour les exercices 2019, 2020, 2021;

8. Allocation des jetons de présence pour l'exercice 2018 ;

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2021401125SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021

Société ORANGE TUNISIE INTERNET

Société anonyme

Au capital social de 8.193.940 D

Siège social : Immeuble Orange, rue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique et MF : N°601549D/A/M/000

CNSS : 142528-35

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie Internet sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 17 juin 2021 à 10H, au siège de la société sis à l'Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, immeuble Orange - Centre Urbain Nord, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2020;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31/12/2020;

3- Examens et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2020.

4- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

6- Affectation des résultats;

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes / Nomination d'un commissaire aux comptes;

8- Pouvoirs en vue de formalités.

2021401127SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 17 juin 2021 à 9H30, au siège de la société sis à l'Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, immeuble Orange - Centre Urbain Nord, 1003 Tunis - Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31/12/2020;

2- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos le 31/12/2020;

3- Approbation des conventions réglementées conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 ;

5- Renouvellement de la composition du Conseil d'Administration;

6- Affectation des résultats;

7- Fixation des jetons de présence pour l'exercice clos le 31/12/2020;

8- Approbation des emprunts bancaires pour l'exercice clos le 31/12/2020 ;

9- Approbation des émoluments du Président du Conseil d'Administration;

10- Approbation de la rémunération du Directeur Général;

11- Pouvoirs en vue de formalités.

2021401128SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

THE COFFEE STUDIOS

Société anonyme

Au capital de 1 184 400 DT

Siège social : Dubosville El Afrane, route de Sousse km 2, Tunis 1009

IU : 1268111V

Messieurs les actionnaires de la société «THE COFFEE STUDIOS» sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 10 heures au siège social de la société sise Dubosville El Afrane route de Sousse Km2 Tunis 1009 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif aux exercices 2018 et 2019 ;

3. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif aux exercices 2018 et 2019 ;

4. Approbation des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2018 et 2019 ;

5. Approbation des conventions réglementées;

6. Quitus aux administrateurs et au Directeur Général;

7. Affectation des résultats des exercices 2018 et 2019 ;

8. Nomination d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2020-2022.

9. Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat 2020-2022.

10. Questions diverses;

11. Pouvoir.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2021401129SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV AXIS Trésorerie

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du CMF n°1/2003 du 13/5/2003

Siège social : Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

000MN842067D

La Société SICAV AXIS TRESORERIE porte à la connaissance de ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le lundi 24 mai 2021 à 10 heures au siège social de la société, sis à Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ;

4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2020 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6. Fixation du montant des jetons de présence aux administrateurs;

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021401132SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia Bay SA

Siège social : 4 rue Achtart, Nord - Hilton - 1002 Tunis

I.U : 1097107 Y

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia Bay SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 11 heures 15 minutes au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2020,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021401133SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestyle SA

Siège social : 4 rue Achtart, Nord-Hilton - 1002 Tunis

I.U : 1097108Z

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestyle Bay SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 12 heures au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2020,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2021401134SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche

Siège social : 4 rue Achtart, Nord-Hilton - 1002 Tunis

I.U : 0341771 K

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 13 heures 15 mn au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2020,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur le groupe,

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2020,

- Approbation des états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

2021401135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Immobilière

Siège social : 4 rue Achtart, Nord - Hilton - 1002 Tunis

I.U : 0798917T

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche Immobilière SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 mai 2021 à 12 h 45 minutes au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2020,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats.

2021401136SANB3

Société AL BADR AEROSPACE S.A

Au capital de 2.530.000 TND

Immeuble Al Badr, Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 Tunis

RNE : 1066840/B

Messieurs les actionnaires de la société AL BADR AEROSPACE SA sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 20/5/2021 à onze heures à l'immeuble Al Badr rue du Lac Mâlaren les Berges du Lac 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société au vu des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales,

2- Pouvoirs pour formalités.

2021401138SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV BH - OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances en date du 12 février 1994

Filiale de BH BANK

Siège social : Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord - Tunis

La SICAV BH-OBLIGATAIRE porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 10h, au siège de BH BANK (14ème Etage), sis à 18 avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12. 2000 ;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées ;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6. Fixation des jetons de présence ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2021401149SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV BH - CAPITALISATION

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances en date du 12 Février 1994

Filiale de BH BANK

Siège social : Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed Bloc A 3ème étage Centre Urbain Nord - Tunis

La SICAV BH-CAPITALISATION porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 11h, au siège de BH BANK (14ème Etage), sis à 18 avenue Mohamed V Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12.2020;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

6. Fixation des jetons de présence ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis à Immeuble BH Assurance rue Sghaier Ouled Ahmed 3ème étage Centre Urbain Nord Tunis.

2021401150SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social : Rue Hédi Nouira 1030 Tunis

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT porte à la connaissance de ses actionnaires que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 25 mai 2021 à 9H, au siège social de la société sise à la rue Hédi Nouira 1030 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos le 31.12. 2020;

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de ce même exercice ;

4. Approbation des conventions réglementées;

5. Affectation des résultats de l'exercice 2020;

6. Ratification de la cooptation d'un administrateur;

7. Fixation des jetons de présence;

8. Quitus aux administrateurs ;

9. Pouvoir pour formalité.

NB : Les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2021401151SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du 27 mai 2021

STIMEC

Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers

Filiale de la BH BANK

S.A au capital de 1.400.000 DT

MF : 7193808

RC : N°B193711999

Siège social : 17, Rue des Entrepreneurs 2035 Charguia II

Messieurs les actionnaires de la Société de Technologie d'Impression et d'Edition de Chéquiers, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le jeudi 27/5/2021 à 10H, au siège social de la BH BANK, sis au 18, Av. Mohamed V - 1023 Tunis, en vue de délibérer à propos de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et examen des états financiers relatifs à l'exercice 2020

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de la société arrêtés au 31/12/2020.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers arrêtés au 31/12/2020

4. Approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

5. Affectation du résultat de l'exercice 2020

6. Quitus aux administrateurs.

7. Fixation des jetons de présence

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Messieurs les actionnaires sont informés que le dossier de l'AGO est mis à leur disposition au siège de la société sise au 17 Rue des Entrepreneurs 2035 La Charguia II et ce, durant les délais légaux.

2021401154SANB3

Convocation à l'assemblée générale élective

DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

«TUNIS- Re» S.A

Année 2021

Société anonyme

Au capital de 100.000.000 de dinars

Siège social : 12 Avenue du Japon Mont Plaisir - 1073 Tunis

RC : B1115971996

Les Actionnaires minoritaires de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re» sont convoqués à l'assemblée générale élective qui aura lieu le vendredi 21 mai 2021 à 9H mn, à l'Institut Arabe Des Chefs D'entreprises «IACE» Tunis.

La tenue de l'assemblée générale élective, peut être organisée le cas échéant à distance si la situation sanitaire du pays ne s'améliore pas. Dans ce cas les consignes de votes seront publiées au plus tard le 5 mai 2021.

L'ordre du jour est comme suit :

1- Election d'un membre représentant les petits porteurs au Conseil d'Administration pour la période 2021, 2022 & 2023 parmi les candidats agréés par l'autorité de tutelle.

NB : Par actionnaire minoritaire il est entendu :

- Les actionnaires personnes physiques dont la participation ne dépassant pas 0,5% du capital social

- Les actionnaires personnes morales dont la participation ne dépassant pas 5% du capital social

Remarque : les documents afférents à cette assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société.

2021401160SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

"CARTE VIE"

Siège social : Immeuble CARTE Lot BC4 entrée B Centre Urbain Nord 1082 Tunis

I.U : 1180567V

Code TVA : 1180567 V/P/M/000

Le conseil d'administration tenu le 5/4/2021 convoque les actionnaires de la société à l'assemblée générale ordinaire le 27 mai 2021 à 10 H au siège social de la société; Immeuble CARTE Lot BC4 Entrée B Centre Urbain Nord 1082, Tunis, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers et du rapport du conseil sur la gestion de la société ayant trait à l'exercice clos au 31/12/2020 ;

2- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées;

3- Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2020;

4- Quitus aux administrateurs ;

5- Fixation des jetons de présences et de la rémunération du comité d'audit interne;

6- Nomination des nouveaux administrateurs ;

7- Pouvoirs.

2021401161SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INSTITUT SUPERIEUR PRIVE D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE TUNIS

«I.A.E TUNIS»

Société anonyme

Au capital de 2.000.000 Dinars Tunisiens

Siège social : 95 Rue de Palestine, Belvédère, Tunis 1002

MF : 1360212W/A/M/000

RC : B01149122014

CNSS : 553372-84

Messieurs les actionnaires de l'Institut Supérieur Privé d'administration de Tunis "IAE TUNIS" sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 18 mai 2021 à 9 heures du matin au siège de la société, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports moral et financier pour l'exercice clos au 31/12/2020.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31/12/2020.

3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020.

4. Affectation du résultat.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020.

6. Fixation des jetons de présence.

7. Constatation de la libération totale du capital.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2021401176SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société commerciale Import - Export Du Cap - Bon

"EL KARAMA"

S.A capital social 203.295 Dt

M.F : 004900XPM 000

Siège social : 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

N° CNSS : 028818-09

N° R.C : B1142681997

Suite à la décision du conseil d'administration, tenue le mercredi 21/4/2021 et vu que le quorum n'est pas atteint, et en application de l'article 36 des statuts de la société et le code des sociétés commerciales, messieurs, les actionnaires de la société commerciale «EL KARAMA» Sont invités à la deuxième assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 26 mai 2021 à 9 h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier de la société pour l'exercice 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

3. Approbation sur toutes les opérations exercées dans le cadre de l'article 200 du code de commerce.

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5- Affectation des résultats pour l'exercice 2019.

6- Désignation des membres de conseil d'administration 2020-2021-2022.

7- Nomination du commissaire aux comptes 2020-2021-2022.

Remarque : En cas ou le quorum n'est pas atteint cela n'arrêtera pas les décisions prises par l'assemblée.

2021401295SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

VARAT TUNISIE SARL

ZI Mghira III Lot n°50

Rue Jendouba Fouchana 1176

SARL au capital de 4.220.000 Dinars

RNE : 0437483G

Affiliation CNSS : 00180146-17

Objet : Fabrication Transformateurs électriques et luminaires

Messieurs les associés de la Société Varat - Tunisie Sarl sont convoqués à

la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 25 mai 2021 à 10h au siège social sis à la zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2020.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4) Quitus au Gérant.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

7) Questions diverses.

2021R01268SRLB3

Convocation

VOLT LIGHTING DISTRIBUTION SARL

Siège social : ZI Mghira 3 lot n°50

Rue Jendouba 1176 Fouchana

SARL au capital de 500.000 Dinars

RNE : 1150836F

Affiliation CNSS : 25482-33

Messieurs les associés de la Société VOLT LIGHTING Distribution Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 25 mai 2021 à 12h, au siège social sis à la zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2020.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2020.

4) Quitus à la Gérante.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2020.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

7) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

8) Questions diverses.

2021R01269SRLB3

Autres sociétés

Avis

Le comité provisoire chargé de la création de la société Mutuelle «EL MOJTEHID» aux services agricole à Nadhour a le plaisir d'inviter ses adhérents pour assister à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le 28/5/2021 à 10h du matin à la maison de jeunes NADHOUR pour discuter et présenter les points suivants :

1- Validation du statut particulier

2- Election du conseil d'administration

3- Désignation d'un commissaire aux comptes.

Observation :

Chaque adhérent (e) peut présenter une demande de candidature pour le conseil de l'administration accompagnée d'une copie de la carte d'identité nationale au comité provisoire dans un délai qui ne dépasse pas sept (7) jours avant la date de la tenue de l'assemblée.

La demande doit être envoyée à l'adresse suivante : Union locale des agricultures Ennadhour.

2021R01211SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Monsieur Anouar Jemli, fils de Mohamad Ben Belgacem, titulaire de la carte d'identité nationale n° 00195849 du 25/12/2000, demeurant au 26, avenue Moufida Bourguiba, Carthage Byrsa, Tunis.

Annonce qu'il a perdu le titre de propriété du local sis à la cité El fol Carthage Byrsa, prenant l'angle des deux rues Tarak Ibn Ziad et Farhat Hached, objet du titre foncier n° 97602 Tunis, et le titre de propriété n°7654/01 objet de l'enregistrement n°24310 en date du 16 mai 2002.

2021R01212DIVD2

Perte de titre de propriété

Ridha Kasdaoui annonce avoir perdu le titre de propriété n°9/10879 émis le 25/3/2013 et qui concerne le titre foncier n°61856 et il veut avoir une copie originale.

2021R01229DIVD2

Avis

Selon le procès-verbal d'une assemblée pour les membres de l'association des amateurs de bibliothèques et de livres à Al-Mazunah le 1er décembre 2019, l'association susmentionnée avec le numéro fiscal a été dissoute au département de la performance R1287076 et son activité culturelle a été suspendue.

2021R01239DIVD2

Avis

Mr Abdessatar Fendri annonce avoir perdu son titre de propriété d'un terrain situé à la route elmatar Km 6 kathélet Sfax et il veut extraire un autre titre au lieu du perdu. Aucune contestation ne sera acceptée chez le notaire Ktata Moncef siégeant au 14 place 5 décembre Sfax après un délai de 70 jours.

2021X00495DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.

